

Quelle desserte par les transports publics des sites touristiques d'importance dans le district de Porrentruy ?

Il y a un lustre, certains sites touristiques d'importance dans le district de Porrentruy étaient desservis par les transports publics, avec plusieurs liaisons de bus par jour jusqu'à une gare.

Cela permettait aux touristes de venir en train depuis l'extérieur du district et de se rendre, en transports publics, jusqu'aux grottes de Réclère, à Roche d'Or ou dans le Clos du Doubs par exemple.

De nos jours, cette possibilité a été supprimée, et remplacée par l'appel au Publicar.

Ce dernier est certes pratique pour les particuliers, mais inapproprié dans le cas du déplacement de groupes de touristes.

Nous sommes actuellement dans deux tendances claires ; le nombre de touristes qui fréquentent notre région augmente chaque année, et la mobilité douce n'est pas un effet de mode, mais un principe de développement durable qui n'est plus remis en cause.

Il est donc très important de donner la possibilité aux touristes qui viennent, avec d'autres moyens de transport que la voiture, visiter notre belle région verte et préservée, d'avoir accès aux lieux touristiques.

Ma question est donc la suivante :

La Gouvernement est-il conscient de cette situation et qu'envisage-t-il pour y remédier ?

Je remercie le Gouvernement de sa réponse.

Pour le groupe PDC-JDC
 Martial Courtet, 11.05.11

11-6
Clarice C. Smith

Delivered 11.05.2011